

2. La notion de transparence orthographique

La transparence orthographique est le degré de correspondance entre l'orthographe d'une langue et sa prononciation. Une langue transparente c'est une langue dans laquelle la correspondance entre graphème et phonème est univoque, un seul graphème un seul phonème. Dans ce cas la langue suit une orthographe phonétique.

La langue française est une langue moyennement transparente. Il y a une distance qui sépare la prononciation et l'orthographe d'un mot ou d'un énoncé. Il n'ya pas de correspondance systématique, terme à terme, entre unité sonore et écriture graphique, Exemples :

- Prononcer différemment des mots identiques : *nous éditions* [editjɔ̃] et *nos éditions* [edisjɔ̃]
- Ecrire différemment des séquences sonores semblables : [fɛR] pour fer, ferre et faire.

3. L'alphabet phonétique international (API)

Afin de donner une représentation adéquate des productions sonores, c'était indispensable de créer un système de transcription conventionnel spécifique. C'est ainsi que l'API (Réf. Tableau de l'API) a été élaboré par les phonéticiens français et enseignants de langue étrangère : Passy Paul-Édouard, Edward Sievers et Henry Sweet à la fin du 19^{ème} siècle, en 1888. Leur objectif était de créer un instrument capable de noter la prononciation de plusieurs langues avec une graphie rationnelle, adaptée aux besoins de l'enseignement.

- Il repose sur une **correspondance biunivoque entre le son et sa graphie** de sorte à avoir **pour chaque son, un seul et unique symbole**.
- Il contient, dans sa dernière version (2005), **118 signes** permettant de représenter les sons les plus employés du langage humain. Des signes graphiques empruntés au latin et au grec ou parfois même créés.
- Il comprend aussi des signes diacritiques, par exemple : le tilde « ~ » pour la nasalisation ou « : » pour l'allongement.
- Toute transcription phonétique :
 - Est représentée par les signes de l'API ;
 - Se présente systématiquement entre deux crochets [...],
 - Sans majuscule, ni signe de ponctuation, ni retour à la ligne.
 - Les signes ne doivent pas prendre la forme cursive, ils se succèdent simplement les uns après les autres

4. Ecriture orthographique et transcription phonétique

Nous distinguons deux systèmes de représentation graphique : un système orthographique et un système phonétique. Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques de ces deux systèmes :

Le système orthographique	Le système phonétique
Ce système est régi par les règles de l'orthographe, la grammaire, la syntaxe ...	Ce système est régi par le principe de base de l'API : un seul signe un seul son.
Pour écrire, on utilise des lettres, des graphèmes (un alphabet à chaque langue)	Pour transcrire on utilise les signes de l'API
Chaque langue possède sa propre orthographe.	L'API est un alphabet commun à toutes les langues
On écrit en laissant des espaces, entre les mots.	On transcrit sans laisser d'espace entre les sons, des groupes de mots enchaînés
On commence la phrase par une majuscule et on termine par un point.	Ne pas utiliser de majuscule, sauf pour les signes qui renvoient à plusieurs allophones comme [ʀ].
On écrit avec 06 voyelles et 20 consonnes en français.	On transcrit avec 16 voyelles et 21 consonnes en français.
Une seule lettre peut représenter un seul son, ex : <i>m</i> dans « mal » [mal], « à » [a]...	On transcrit un seul signe même si on a plusieurs lettres, ex : [o] pour « eau ».
Plusieurs lettres peuvent avoir la même prononciation, ex : « c, k, q, » se prononcent [k].	Ne pas utiliser les signes de ponctuation : ils n'ont aucun sens dans une transcription de l'oral et peuvent porter à confusion.
Une même lettre peut avoir différentes prononciations, ex : « s » se prononce [s] et [z].	La transcription est mise entre deux crochets [] encadrant le début et la fin du texte transcrit
Une seule lettre peut correspondre à plusieurs sons à la fois. Ex : « x » se prononce [gz], [ks].	Ne pas respecter la typographie d'un texte écrit, ex : ne pas séparer un titre du corps de texte.
Deux lettres ou plus peuvent correspondre à un seul phone. Ex : Ph: [f], sch : [ʃ], ont [ɔ̃]	Transcrire seulement les sons articulés et les enchaînements, allongements, liaisons...
Des lettres qui ne correspondent à aucun son, « x », « h » dans « cheveux », « homme ».	Un son renvoie au moins à une lettre, sauf dans le cas de la liaison, qui est un son en plus.